



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 30 septembre 2014

Intempéries du 29 septembre 2014

Point de situation à 7 H 00

METEO

La franche amélioration constatée cette nuit devrait se poursuivre dans la matinée. Des pluies éparses vont subsister mais celles-ci devraient être d'assez faible intensité. Un possible passage en vigilance orange est espéré en fin de matinée. Des conditions anticycloniques réapparaîtront ce soir, et ce jusqu'au week-end prochain.

Réseau routier et transports en commun

Sur le réseau national, il n'y a plus de difficultés (autoroutes et RN113).

Crues : retour progressif à la normale.

Le réseau de tramways est de bus fonctionne à nouveau normalement.

Prise en charge des personnes en difficulté

1600 lits en tout ont été déployés (adultes et enfants) par la Croix rouge, l'ADPC et l'Armée.

Environ 4000 personnes ont du faire l'objet d'une prise en charge cette nuit dans l'ensemble du département.

Transports scolaires

Sur les secteurs de Montpellier Nord-Ouest, Montpellier Mauguio, Lunellois et Collège de Sommières, les transports scolaires ne seront pas assurés ce jour, mardi 30 septembre.

Les parents qui souhaitent récupérer leurs enfants doivent se renseigner sur l'état des routes avant d'entreprendre tout déplacement, et prendre le cas échéant toutes les précautions nécessaires afin de circuler dans des conditions de sécurité maximales.

A cet égard, il est formellement interdit de déplacer ou de franchir les barrières placées en travers de certains axes par les gestionnaires de voiries pour des questions de sécurité.

Ce jour, les enfants pourront être accueillis et pris en charge. Cependant les cours ne pourront probablement pas être assurés au sein des établissements publics des secteurs précités.

Plus d'informations : <http://www.montpellier.fr/1279-page-d-accueil-pc-crise.htm>

Cellule d'information du public

0 811 000 634

Le Préfet de l'Hérault rappelle les consignes de sécurité :

- **Ne se déplacer qu'en cas d'absolue urgence**
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins **en appelant le 18**
- si l'on circule sous l'orage : réduire la vitesse de son véhicule, voire s'arrêter par manque de visibilité et **respecter, en particulier, les déviations mises en place**
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

pref-communication@herault.gouv.fr

04.67.61.61.25